

# Chapitre 4. Communautés locales et ressource globale

Le thon jaune (*Thunnus albacares*) au Cabo Verde

Périclès Silva, Ivanice Monteiro, Vito Ramos et Marie Bonnin

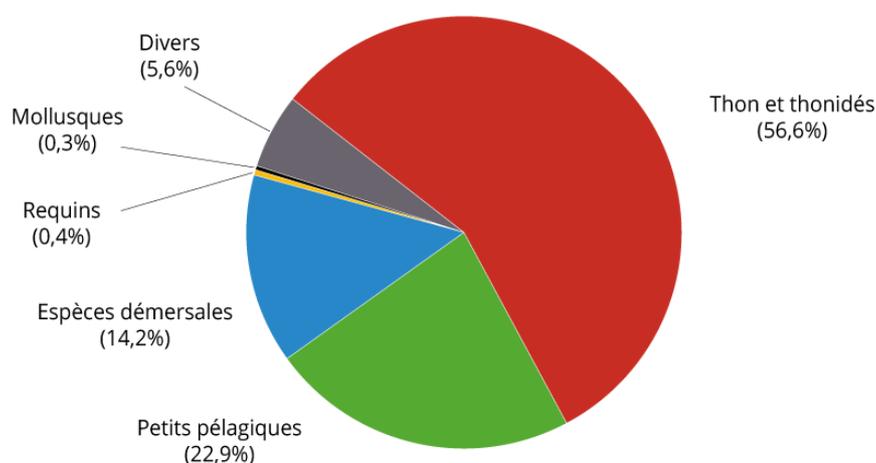
---

- 1 Les ressources halieutiques sont l'une des rares ressources naturelles du Cabo Verde<sup>1</sup>. Bien que cet archipel soit situé à proximité d'une importante zone de productivité primaire et qu'il possède une vaste zone économique exclusive (ZEE) de 734 265 km<sup>2</sup>, son potentiel en ressources halieutiques est bas. La faible extension du plateau continental, l'origine volcanique, la rareté des systèmes d'*upwelling* locaux, les régimes hydrologique et océanographique des eaux maritimes, l'absence de cours d'eau et la rareté des pluies sont des facteurs explicatifs de ce potentiel relativement modeste.
- 2 La biodiversité marine a les caractéristiques de celle de systèmes insulaires tropicaux, avec une grande variété d'espèces et des petites populations d'une abondance relativement faible. Les principales ressources halieutiques sont les grands pélagiques, les petits pélagiques, les poissons démersaux, les requins de surface, les poissons d'eau profonde, les homards et autres gastéropodes. Parmi les grands pélagiques océaniques, le thon et les espèces apparentées, on distingue le thon jaune (*Thunnus albacares*), la bonite à ventre rayé (*Katsuwonus pelamis*), le thon obèse (*Thunnus obesus*), le petit thon (*Euthynnus alletteratus*), le juif (*Auxis thazard*) et le wahoo (*Acanthocybium solandri*). Ce groupe comprend également le mahi-mahi (*Coryphaena hippurus*) et les espèces à bec (Istiophoridae, Xiphiidae). Ce sont essentiellement des espèces migratoires océaniques, avec des passages saisonniers dans les eaux du Cabo Verde, bien qu'il existe des populations résidentes pour certaines espèces.
- 3 Le thon jaune est l'une des espèces les plus importantes d'un point de vue économique, avec environ 35 % des captures artisanales et 24 % des captures nationales de thon au Cabo Verde (INDP, 2018). Il s'agit d'une espèce tropicale et subtropicale distribuée principalement dans les eaux océaniques épipélagiques des océans Atlantique, Pacifique et Indien (ARRIZABALAGA *et al.*, 2015). Dans l'Atlantique, le thon jaune migre de façon saisonnière en évitant les zones où les températures de surface de la mer (TSM) sont les plus basses. Les prises de thon jaune y sont élevées. Au cours des deuxièmes,

troisièmes et quatrièmes trimestres de l'année, les prises augmentent autour du Cabo Verde. Durant les deux premiers trimestres, les thons jaunes se concentrent principalement dans l'Atlantique équatorial et ils étendent leur aire de répartition dans le golfe de Guinée. Les thons jaunes juvéniles déploient leur habitat dans l'Atlantique subtropical occidental jusqu'au golfe du Maine (FONTENEAU et SOUBRIER, 1995). Les tailles exploitées vont de 30 cm à plus de 170 cm ; sa taille à maturité est d'environ 100 cm. Dans une analyse des besoins en habitat du thon à l'échelle mondiale, ARRIZABALAGA *et al.* (2015) montrent que les thons jaunes ont des besoins en habitat très spécifiques avec une préférence pour les eaux de surface chaudes (> 24 °C). Les taux de capture les plus élevés dans l'Atlantique tropical sont liés à des températures de l'eau de 24-25 °C (LAN *et al.*, 2013).

- 4 La pêche au thon est un secteur d'activité important, avec 25 % des captures totales au Cabo Verde (fig. 1). Elle est très importante tant pour les communautés artisanales de pêcheurs que pour les accords de pêche qui existent entre le Cabo Verde et les flottes étrangères. Dans ce chapitre, nous nous intéressons à cette espèce, qui est à la fois au cœur de négociations internationales et du quotidien des pêcheurs de communautés artisanales, avec pour illustration un reportage photo d'une journée de pêche à Sao Pedro.

**Figure 1. Contributions moyennes (%) des débarquements par groupes d'espèces au cours de la période 2014-2018**



Source : statistiques annuelles nationales des pêches publiées par l'Institut national pour le développement de la pêche (INDP)

## La pêche au thon jaune au Cabo Verde

- 5 Au Cabo Verde, ainsi que dans plusieurs autres pays d'Afrique de l'Ouest, le secteur de la pêche est considéré comme une activité multifonctionnelle d'une grande importance économique, sociale et environnementale. Le poisson et les produits de la pêche constituent l'aliment de base et la principale source de protéines animales d'une grande partie de la population cap-verdienne. La pêche fait partie du patrimoine culturel et favorise le tourisme (pêche récréative). Les exportations des produits de la pêche sont très importantes pour l'équilibre de la balance des paiements, représentant plus de 80 % de la valeur des exportations de biens du pays. Outre sa modeste

contribution primaire à la richesse nationale, le secteur de la pêche est stratégique et revêt une grande importance pour le développement économique et social du Cabo Verde en général. Ainsi, cette pêcherie fait l'objet d'une régulation à la fois à l'échelle nationale et internationale par le biais de contrats.

### **Le thon jaune, une ressource nationale essentielle**

- 6 La pêche au thon jaune est régulée, à l'échelle nationale, par un plan de gestion des ressources de la pêche adopté en 2020<sup>2</sup>. Ce plan pose les grandes orientations des politiques relatives à la pêche pour la période 2020-2024. Il est complété par des plans exécutifs biannuels de gestion des ressources de la pêche. L'innovation majeure de ce nouveau plan de gestion des pêches est la mise en place d'un système de quotas individuels pour plusieurs espèces. La pêche au thon jaune n'est pas concernée par le système des quotas, mais le texte précise que celle-ci sera organisée dans le strict respect des règles fixées par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (Iccat). Il prévoit également que le système de licences sera révisé afin que celles-ci soient accordées séparément pour chaque espèce de thon. Un plan spécifique pour les différentes espèces pêchées est établi annuellement. Le plan spécifique relatif à la pêche du thon jaune souligne l'importance pour les navires de pêche industrielle de fournir des statistiques sur les captures. De manière très innovante, il requiert également des études socio-économiques sur la pêche.
- 7 Le plan de gestion des ressources halieutiques de la pêche au Cabo Verde divise la flotte en trois catégories : artisanale, industrielle et semi-industrielle. En pratique, la « frontière » entre les sous-secteurs de la pêche artisanale et (semi-) industrielle n'est pas évidente. Il existe des interactions et une complémentarité au niveau du personnel, avec une mobilité des pêcheurs d'un secteur à l'autre, selon les possibilités de plus grandes prises et donc de revenus plus élevés. En outre, il est important de tenir compte des synergies existantes en termes d'échange d'expériences, de savoir-faire et d'utilisation conjointe de certaines infrastructures.

### **Une pêche semi-industrielle et industrielle limitée**

- 8 La pêche industrielle et semi-industrielle, qui cible les petits pélagiques, le thon, les requins, les crustacés, etc., est pratiquée par treize communautés, avec 119 navires d'une longueur moyenne de 12 m. Le tableau 1 présente les espèces de thon pêchées. Le recensement de 2011 montre que les plus grands navires sont situés sur les îles Barlavento, où la taille maximale observée est de 26 m (sur l'île de São Vicente). L'île de Santiago accueille le plus grand nombre de navires (47 %), suivie par São Vicente et Sal avec respectivement 27 et 10 %. Santo Antão, Maio et São Nicolau, et Brava, ne représentent que 6 %, 4 % et 1 % de la flotte respectivement (INDP, 2019). La flotte industrielle et semi-industrielle est âgée puisque les navires ont entre 4 et 28 ans (moyenne de 17 ans) ; elle présente une puissance motrice interne de 25 à 500 chevaux-vapeur (CV), un tonnage de 2,5 à 121 tonneaux de jauge brute (TJB), et dix membres d'équipage en moyenne par navire.

**Tableau 1. Captures totales (en tonnes) pour différentes espèces de thon sur la période 2013-2018 (y compris les navires battant pavillon)**

Espèces	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total général
SKJ	16 444	16 615	17 600	10 925	7 823	1 154	70 561
YFT	7 596	4 763	7 866	6 990	2 837	1 572	31 623
FRI	2 717	5 686	3 556	2 324	1 795	4 773	20 850
BET	1 378	2 368	2 764	1 680	1 107	1 418	10 714
WAH	445	445	445	490	228	298	2 352
LTA	570	310	131	218	113	104	1 445
<b>Total général</b>	<b>29 149</b>	<b>30 188</b>	<b>32 364</b>	<b>22 625</b>	<b>13 902</b>	<b>9 319</b>	<b>137 547</b>

BET : Bigeye tuna, *Thunnus obesus* ; FRI : Frigate tuna, *Auxis thazard*, LTA : Little tunny, *Euthynnus alletteratus* ; SKJ : Skipjack tuna, *Katsuwonus pelamis* ; WHA : Wahoo, *Acanthocybium solandri* ; YFT : Yellowfin tuna, *Thunnus albacares*  
Source : INDP

### La pêche artisanale

- 9 La législation cap-verdienne définit la pêche artisanale comme celle pratiquée par des navires qui ne disposent pas de pont et qui ont la glace ou le sel comme seul moyen de conserver les produits de la pêche.
- 10 La pêche artisanale est traditionnelle dans toutes les îles. Elle constitue une source importante d'emplois et, dans certaines îles, une des principales productions et un axe de développement. Elle emploie environ 2,1 % de la population totale et 5,2 % de la main-d'œuvre cap-verdienne. Elle emploie directement plus de 5 000 pêcheurs âgés de 45 ans en moyenne (INDP, 2019). La vente et la distribution des produits de la pêche sont presque exclusivement réalisées par des femmes. Dans le secteur de la pêche artisanale, elles sont principalement employées en tant que vendeuses de poissons et sont âgées en moyenne de 40 ans (INDP, 2011).
- 11 La flotte artisanale est composée de 1 239 bateaux, chacun avec trois ou quatre pêcheurs et opérant dans la zone côtière jusqu'à 3 miles de la terre. Les bateaux de pêche artisanale sont longs de 4 à 8 m et larges de 1,5 à 2,5 m. Ils sont construits principalement en bois et ont 8 ans en moyenne. Les moyens de propulsion utilisés sont des moteurs hors-bord, des voiles et des rames. Le taux de motorisation était de 72 % en 2011 (INDP, 2011), bien que des résultats plus récents, non officiels, obtenus lors d'enquêtes de terrain, aient montré des valeurs supérieures à 80 % sur l'ensemble de l'archipel. La puissance du moteur varie entre 5 et 25 CV et peut être combinée à des rames ou des bougies d'allumage. Le dispositif de pêche le plus utilisé est celui de la ligne et hameçon, avec 99 % des dispositifs utilisés dans la pêche artisanale.
- 12 Les captures artisanales sont constituées d'une grande variété d'espèces, avec plus de 150 espèces débarquées chaque année (GONZÁLEZ et TARICHE, 2009). Cette pêche « multi-espèce » est liée au nombre varié d'engins utilisés : ligne à main (89 %), senne (1 %), filet

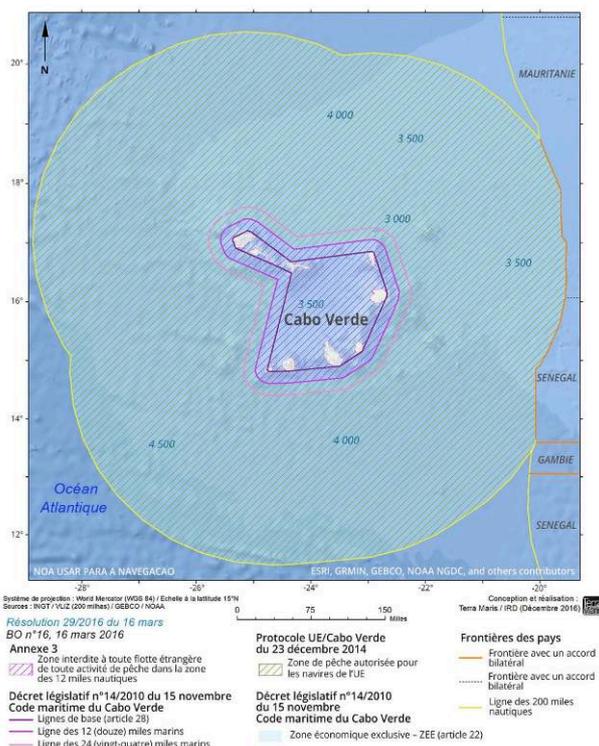
maillant (3 %), filet de plage (1 %) et plongée (5 %) (INDP, 2011). De plus, un type d'engin permet de capturer différentes espèces. Les bateaux pêchent le thon, les espèces démersales et les petits pélagiques à la ligne ainsi qu'à la senne, au filet maillant et au filet de plage.

- 13 Ces bateaux sont répartis dans 80 ports de débarquement. Selon les statistiques de l'Institut national pour le développement de la pêche (INDP), la composition des débarquements de 2014 à 2018 montre que le groupe des thonidés contribue aux débarquements les plus importants au fil des ans, suivi des espèces démersales puis des petits pélagiques, sauf pour 2018, année au cours de laquelle les espèces démersales étaient le principal groupe capturé (INDP, 2019).
- 14 Les thons jaunes (*Thunnus albacares*) représentent 24 % du total des captures artisanales et industrielles de thon au Cabo Verde et 55 % de la pêche artisanale du thon (INDP, 2019). Par conséquent, cette espèce peut être considérée comme une ressource ayant un impact important sur les communautés de pêche artisanale au Cabo Verde.

### **Le thon jaune, une ressource partagée**

- 15 La pêche au thon au Cabo Verde est pratiquée par des flottes nationales et étrangères. Les flottes étrangères sont composées de navires européens, chinois, japonais et sénégalais qui opèrent dans les eaux du pays dans le cadre d'accords de pêche bilatéraux. Au cours des dernières décennies, le Cabo Verde a en effet signé des accords et des contrats de pêche avec plusieurs pays, notamment avec le Sénégal, la Chine et le Japon, ainsi qu'avec l'Union européenne (UE). Ces accords et ces contrats autorisent ces pays à pêcher dans la ZEE du Cabo Verde selon les règles édictées par le plan de gestion de la pêche, c'est-à-dire au-delà d'une zone de 12 miles à partir des lignes de base (fig. 2).
- 16 L'accord de partenariat dans le secteur de la pêche conclu entre l'UE et la République du Cabo Verde, signé le 24 juillet 1990, est l'un des plus anciens. Depuis, six protocoles ont été mis en œuvre, dont trois dans le cadre de l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche (APP), entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2007.

Figure 2. Cartographie du plan de gestion de la pêche maritime étrangère dans la ZEE du Cabo Verde



Source : IRD/Terra Maris

### Les accords de partenariats de pêche durable de l'Union européenne (APPD)

- 17 La Communauté économique européenne a conclu ses premiers accords de pêche bilatéraux à la fin des années 1970. Plus de trente autres accords bilatéraux ont été conclus jusqu'à aujourd'hui, principalement avec des États en développement d'Afrique ou du Pacifique. La négociation d'accords de pêche bilatéraux s'est multipliée avec l'adoption de la convention des Nations unies sur le droit de la mer (UNCLOS) adoptée en 1982. Cette convention internationale établit une souveraineté juridique des États côtiers sur les ressources marines vivantes dans les zones maritimes situées à moins de 200 milles marins de leurs lignes de base (c'est-à-dire la zone économique exclusive, ZEE). La conclusion d'accords bilatéraux avec des pays tiers est apparue nécessaire pour permettre aux flottes de l'UE d'avoir accès aux surplus de stocks de poissons qui ne sont pas utilisés par les flottes locales des États côtiers. Chaque APPD est un accord exclusif : une fois conclu, les navires de l'UE ne peuvent pêcher qu'au titre de cet APPD, et ils ne sont pas autorisés à conclure des accords privés avec ce pays partenaire. L'APPD définit le champ d'application et les principes de base de la coopération. Il est complété par un protocole qui autorise l'accès de navires européens et précise les possibilités de pêche, les quantités, les méthodes de paiement, les modalités de coopération, etc.
- 18 Les APPD avec les pays tiers sont négociés et conclus par la Commission européenne (CE) au nom de l'UE. Ils permettent aux navires de l'UE de pêcher les stocks excédentaires dans la ZEE du pays, dans un environnement légalement réglementé. Ces accords mettent également l'accent sur la conservation des ressources et la durabilité environnementale, en garantissant que tous les navires de l'UE sont soumis aux mêmes

règles de contrôle et de transparence. Dans le même temps, une clause relative au respect des droits de l'homme a été incluse dans tous les protocoles de ces accords.

- 19 Ces accords ont été critiqués à plusieurs reprises pour leur incapacité à traiter de manière adéquate les questions de durabilité écologique et, dans une moindre mesure, socio-économique de la pêche européenne. Les critiques de la dimension internationale de la politique ajoutent à ces préoccupations un jugement moral sur la justesse de l'achat par l'Europe riche et puissante des ressources halieutiques de pays pauvres et vulnérables (KACZYN-SKI et FLUHARTY, 2002 ; BARTELS, 2007 ; SSNC, 2009 in CARNEIRO, 2012).
- 20 Les faibles niveaux de connaissance de l'état de nombreux stocks négociés, de surveillance et de contrôle des activités de pêche de la CE sont insuffisants pour assurer la durabilité écologique des accords. En général, les accords de pêche de la CE ont été, et continuent d'être, mis en œuvre dans des contextes d'information et de contrôle insuffisants, et le cas du Cabo Verde ne fait pas exception.

### Le protocole UE-Cabo Verde en vigueur

- 21 Le protocole de pêche actuellement en vigueur avec le Cabo Verde a été adopté le 20 mai 2019. Cet accord de pêche permet aux navires européens, d'Espagne, du Portugal et de France, de pêcher dans les eaux cap-verdiennes et fait partie des accords de pêche du réseau thonier en Afrique de l'Ouest.
- 22 Les possibilités de pêche accordées aux navires de l'UE au titre de l'article 5 de l'accord sont fixées comme suit :
- thoniers senneurs congélateurs : 28 navires ;
  - thoniers canneurs : 14 navires ;
  - palangriers de surface : 27 navires.
- 23 L'article 4, alinéa 2 précise le montant annuel de la contrepartie financière versée par l'UE visée à l'article 7 de l'accord qui s'élève à 750 000 €, répartis comme suit :
- un montant annuel à titre de compensation financière pour l'accès aux ressources de 400 000 € par an, équivalent à un tonnage de référence de 8 000 t par an ;
  - un montant spécifique de 350 000 € par an destiné à appuyer la mise en œuvre de la politique sectorielle de la pêche du Cabo Verde.
- 24 En outre, les redevances dues par les armateurs européens pour les autorisations de pêche délivrées en vertu des articles 5 et 6 de l'accord et selon les procédures prévues au chapitre II, section 2 de l'annexe du présent protocole, s'élèvent à 600 000 € par an.
- 25 Cette contribution financière est complétée par une obligation de coopération scientifique détaillée par l'article 6. En effet, pendant la période couverte par le protocole, l'UE et les autorités cap-verdiennes doivent assurer le suivi de l'évolution des captures, de l'effort de pêche et de l'état des ressources halieutiques dans la zone de pêche du Cabo Verde pour toutes les espèces ciblées par le protocole, notamment le thon jaune.
- 26 Des mesures spécifiques s'appliquent aux thoniers. Ainsi la pêche à la canne est autorisée dans une zone au-delà des 12 milles nautiques des lignes de base, la pêche à la senne et à la palangre de surface au-delà des 18 milles nautiques des lignes de base.
- 27 Au cours de l'accord 2014-2018, 38 licences de pêche ont été accordées à des navires en 2015, 42 en 2016 et 45 en 2017, avec un taux d'utilisation moyen de 59,1 %, à ce jour. Le pays qui utilise le plus les possibilités de pêche reste l'Espagne, avec 26 licences

accordées en 2015, 28 en 2016 et 34 en 2017, soit un taux d'utilisation maximum de 37 % en 2015 et 39 % en 2016. La France suit avec 14, % et 15 % d'utilisation en 2015 et 2016 respectivement. Il convient de noter que les navires portugais sont les moins demandés pour les licences de pêche, avec environ 4 % (ALMADA, 2018).

- 28 Le tableau 2 indique les taux d'utilisation par type de navire en 2015, 2016 et 2017.

**Tableau 2. Taux d'utilisation annuel par type de navire**

	Taux d'utilisation (%)		
	2015	2016	2017
Senneurs	75	75	75
Palangriers de surface	75	40	53
Canne et ligne	61,5	69	62

Source : INDP (2018)

- 29 Selon ALMADA (2018), l'évaluation *a posteriori* du protocole actuel indique que l'utilisation des possibilités de pêche négociées par les navires de l'UE est acceptable si l'on tient compte de l'efficacité de ces navires en termes de quantités capturées pendant la période 2015-2017. Les captures annuelles moyennes dans le cadre de l'accord sont de 6 181 t, avec une valeur globale générée estimée à 4,2 M€ par an pour les pays de l'UE et le Cabo Verde (bénéfices pour les opérateurs, salaires des équipages de l'UE et du Cabo Verde, et certains bénéfices pour la transformation des captures en aval dans les conserveries de Côte d'Ivoire, d'Espagne et de France).

## L'importance du thon jaune pour les communautés locales : le cas de Sao Pedro

- 30 La pêche joue un rôle important dans le développement socio-économique des communautés de pêcheurs du Cabo Verde. C'est leur principale activité économique, parfois complétée par d'autres activités telles que l'élevage, le commerce et, plus récemment, le tourisme. La pêche offre des revenus aux communautés et c'est le plus grand fournisseur d'emplois, y compris des femmes.
- 31 Le Cabo Verde compte environ 83 communautés de pêcheurs. Presque toutes sont organisées en associations. Le profil type d'un pêcheur artisanal est un individu aux revenus généralement faibles, dont le ménage compte en moyenne entre cinq et sept membres. Malgré l'enseignement primaire obligatoire, leur niveau d'éducation reste faible, en général jusqu'à la 4<sup>e</sup> année d'enseignement primaire (l'enseignement obligatoire au Cabo Verde comprend 6 ans d'enseignement primaire et 2 ans d'enseignement secondaire) (cf. encadré 1). Cela réduit leur possibilité d'exercer des activités économiques alternatives et place les professionnels du secteur de la pêche parmi les travailleurs les plus susceptibles d'être pauvres.

### **Encadré 1. Importance de la formation : le cas du Cabo Verde**

Osvaldina SILVA

Au Cabo Verde, le gouvernement a fait le pari d'utiliser la formation et la recherche pour la mise en œuvre efficace de la planification de l'espace maritime (PEM). Le processus de planification de l'espace maritime du pays a commencé par la décision politique d'encadrer l'économie bleue, en s'engageant dès 2015 à travailler sur la transition de l'économie maritime à l'économie bleue, avec l'adoption de la Charte pour la promotion de la croissance bleue, renforcée par la Charte politique pour l'économie bleue au Cabo Verde (résolution 172/2020). Dans le cadre de ce scénario, a été créée la zone économique spéciale maritime de São Vicente (ZEEMSV), dont l'objectif est d'utiliser la mer et la situation géographique du Cabo Verde pour le développement d'une économie maritime intégrée, favorisant ainsi une chaîne d'industries et de services liés à la mer (loi n° 94/IX/2020). Pour mettre en œuvre cette démarche, il est impératif d'investir dans le renforcement des capacités des ressources humaines, ce qui nécessite la participation active des secteurs de l'éducation, de la formation technique et professionnelle et de la recherche universitaire et appliquée. À cette fin, le gouvernement du Cabo Verde a créé le Campus do Mar, relevant du ministère de la Mer et du ministère de l'Éducation, comme une plateforme de formation et de recherche pour soutenir le processus de PEM.

Le Campus do Mar vise à poursuivre le développement de programmes innovants et de partenariats stratégiques dans les domaines de la mer, de la pêche, des technologies de transport maritime et du changement climatique (décret-loi n° 1/2020, article n° 6). Le Campus do Mar est une structure intégrée, soutenue par trois piliers, à savoir l'École de la mer (Emar), l'Institut de la mer (Imar) et l'université technique de l'Atlantique (UTA). L'Emar est une institution publique qui vise à développer et mettre en œuvre une formation professionnelle modulaire de base dans les domaines de la mer, de l'économie maritime et des domaines connexes (décret-loi n° 2/2020, article 1). L'Imar a pour mission de promouvoir et de coordonner la recherche scientifique appliquée dans le domaine de la pêche, de l'océanographie, de la biologie marine, de l'aquaculture, du développement technologique de la pêche et des statistiques de la pêche (décret-loi n° 40/2019, article 4). L'UTA a pour objectif de promouvoir la formation humaine au plus haut niveau, dans ses dimensions éthiques, culturelles, scientifiques, artistiques, techniques et professionnelles, à travers une offre éducative diversifiée, en menant des recherches, en transférant et en échangeant des connaissances, en dispensant des formations continues et en soutenant le développement et l'entrepreneuriat, en contribuant au développement social et économique du pays et de la région et à la connaissance, à la défense et à la diffusion de son patrimoine naturel et culturel, ainsi qu'en fournissant des services à la communauté (décret-loi n° 53/2019, article 2). Les unités d'enseignement et de recherche de l'UTA sont « l'Institut d'ingénierie et de sciences marines » sur l'île de São Vicente, « l'Institut d'aéronautique et d'industrie touristique », sur l'île de Sal, « l'Institut des sciences et technologies agricole » sur l'île de Santo Antão et « l'Institut des arts, technologies et culture » sur l'île de São Vicente (décret-loi n° 53/2019, article 78). L'UTA a mis en place un master sur le changement climatique et les sciences de la mer, en partenariat avec WASCAL (*West African science service center on climate*

*change and adapted land use*). L'UTA mène une recherche multidisciplinaire et interdisciplinaire et a pour objectif de conseiller les processus d'élaboration des politiques aux niveaux régional, national et international ; il a mis en place un master et un doctorat en océanographie et gestion des ressources marines, en partenariat avec l'université de Vigo en Espagne, où, en plus des disciplines traditionnelles, sont abordées les questions liées à la gouvernance dans l'espace maritime.

Ces trois structures complémentaires permettront de créer des compétences pour la mise en œuvre de la planification spatiale marine.

- 32 São Pedro est un village de pêcheurs sur l'île de São Vicente, dans l'archipel du Cabo Verde (fig. 3). C'est l'une des communautés de pêche pour lesquelles les principales espèces ciblées sont le thon et les petits pélagiques, le thon jaune faisant partie des espèces les plus pêchées.

Figure 3. Bateaux de pêche artisanale à Sao Pedro



© S. Hervé

- 33 Ce village est situé à 7 km au sud-ouest de la ville de Mindelo, capitale de l'île. Au nord-est du village se trouve l'aéroport qui dessert l'île. Le paysage est aride, mais possède une baie abritée appréciée au niveau international, avec de bonnes conditions pour les sports nautiques (plongée et planche à voile) ; un écotourisme se développe basé sur l'observation des tortues marines, mais qui manque de réglementation et de suivi technique (INDP, 2019).
- 34 La population de São Pedro est estimée à 991 habitants, 513 hommes et 478 femmes répartis dans 203 ménages (INE, 2010), avec 435 résidents actifs âgés de 15 ans et plus. La communauté dispose d'organisations sociales, à savoir l'Association pour le

développement communautaire et l'Association des pêcheurs de la nouvelle génération de São Pedro. Cette dernière a été créée en 2002 dans le but de défendre les intérêts des pêcheurs et, indirectement, de la communauté, dont toutes les familles dépendent de l'activité de pêche. La pêche joue ainsi un rôle important dans le développement socio-économique local, avec plus de la moitié de la population vivant des revenus de cette activité. Les principales espèces pêchées sont les petits pélagiques, le thon et le buzio-cabra, qui sont pour la plupart vendus sur le marché aux poissons de Mindelo.

- 35 Selon la Direction générale des ressources marines, la communauté de São Pedro comptait, en 2018, 36 bateaux artisanaux (fig. 4), dont deux inactifs, soit un taux d'inactivité de 6 %. Le taux de motorisation y est de 100 %, légèrement supérieur au taux de 96 % de l'île. La communauté de São Pedro représente 31 % de tous les bateaux de l'île de São Vicente.
- 36 Comme dans la plupart des communautés de pêcheurs du pays, la ligne à main artisanale y est l'engin de pêche le plus utilisé pour la pêche au thon, avec des hameçons circulaires simples ou des hameçons en J (fig. 4). Tous les engins sont préparés la veille et chaque bateau utilise jusqu'à quatre à six lignes avec appât.

Figure 4. Pêcheur préparant des lignes et des hameçons



© P. Silva, 2019

- 37 Le maquereau (*Decapterus macarellus*), le bigleau (*Selar crumenophthalmus*) et le hareng (*Sardinella maderensis*) sont les principaux appâts utilisés. D'autres petits pélagiques, ou d'autres petites espèces peuvent être utilisés comme appâts. Si les pêcheurs ne parviennent pas à capturer des appâts vivants, ils utilisent des appâts morts.
- 38 L'activité de pêche au thon commence tôt le matin avec une première équipe de deux bateaux qui part quelques heures avant le reste des pêcheurs. Cette équipe se concentre sur la recherche d'appâts et, plus tard, les autres bateaux de pêche les rejoignent pour les partager. Ils entourent le banc d'appâts et les maintiennent en vie en attendant que les autres bateaux viennent les chercher (fig. 5).

Figure 5. Bateaux entourant les appâts



© Silva, 2019

- 39 Chaque bateau a son propre petit réservoir à bord où sont stockés leurs appâts maintenus en vie autant que possible, jusqu'à la fin de l'activité de pêche. Les poissons-appâts sont maintenus oxygénés par un pêcheur qui alimente les réservoirs avec de l'eau de mer recueillie avec un seau. Les réservoirs ont leur fond percé de petits trous pour évacuer l'excès d'eau (fig. 6).

Figure 6. Distribution des appâts aux bateaux avant l'activité de pêche



© Silva 2019

- 40 Une autre façon d'obtenir des appâts est de pêcher à la traîne avec de petits hameçons munis de leurres artificiels pour capturer les petites espèces de thon, notamment *Auxis thazard* et *Euthynnus alleteratus*, qui serviront ensuite d'appâts pour le thon jaune.
- 41 Il existe deux façons de pêcher le thon jaune : à l'ancre ou à la dérive et à la traîne. Lorsqu'il jette l'ancre ou dérive, le pêcheur place l'appât à la surface ou à différentes profondeurs selon le comportement du thon. La pêche à la traîne consiste à accrocher un appât par la tête puis de le traîner derrière le bateau pour que les gros thons le poursuivent (fig. 7).

**Figure 7.** Chalutage de thon par bateau



À l'horizon, certains bateaux pêchent le thon et sont au mouillage.

© Silva 2019

- 42 Après avoir accroché les thons, le pêcheur les capture à la main et débarque les grands spécimens à l'aide d'une gaffe après les avoir assommés avec un gros bâton (fig. 8).

Figure 8. Pêcheur tenant un thon capturé avec une gaffe



© Silva, 2019

- 43 Les débarquements s'effectuent sur la plage de São Pedro, après le chalutage des bateaux. Une petite partie est vendue localement et la majorité est transportée pour être vendue au marché aux poissons de la ville de Mindelo.

## Conclusion

- 44 La pêche artisanale est un sous-secteur très important au Cabo Verde d'un point de vue socio-économique. Elle emploie de nombreuses personnes (plus de 5 000 pêcheurs et environ 1 000 femmes vendeuses de poissons) et constitue une importante source de protéines animales pour la population locale. Selon les statistiques récentes de l'INDP, le groupe des thonidés est le plus pêché en poids par la pêche artisanale. Les thons jaunes (*T. albacares*) représentent à eux seuls 24 % du total des prises de thons au Cabo Verde et 55 % de la pêche artisanale (INDP, 2019). Par conséquent, cette espèce peut être considérée comme une ressource d'importance économique et sociale pour les communautés de pêche artisanale au Cabo Verde, comme c'est le cas de la communauté de São Pedro. La pêche du thon jaune devra toutefois faire l'objet d'une attention particulière dans les futurs plans d'aménagement de l'espace marin du Cabo Verde.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**ALMADA E., 2018**

*Avaliação do impacto do Acordo de Parceria no domínio das pescas entre Cabo Verde e a União Europeia.* Mindelo, Direção Nacional de Economia Marítima.

**ARRIZABALAGA H., DUFOUR F., KELL L., MERINO G., IBAIBARRIAGA L., CHUST G., IRIGOIEN X., SANTIAGO J., MURUA H., FRAILE I., CHIFFLET M., GOIKOETXEA N., SAGARMINAGA Y., AUMONT O., BOPP L., HERRERA M., FROMENTIN, BONHOMEAU S., 2015**

Global habitat preferences of commercially valuable tuna. *Deep Sea Research Part II: Topical Studies in Oceanography*, 113 : 102-112.

**BARTELS L., 2007**

The Trade and Development Policy of the European Union. *European Journal of International Law*, 18 (4) : 715-756. <https://doi.org/10.1093/ejil/chm042>

**BONNIN M., LE TIXERANT M., SILVA O., NASCIMENTO J., FERNANDEZ F., SANTOS E., DANCETTE R., 2016**

*Atlas cartographique de droit de l'environnement marin au Cap-Vert.* Rapport de recherche IUCN-IRD, décembre, 75 p. [https://www.researchgate.net/publication/314003664\\_Atlas\\_du\\_droit\\_de\\_l%27environnement\\_marin\\_au\\_Cap-Vert](https://www.researchgate.net/publication/314003664_Atlas_du_droit_de_l%27environnement_marin_au_Cap-Vert)

**CARNEIRO G., 2012**

They come, they fish, and they go: EC Fisheries Agreements with Cape Verde and São Tomé e Príncipe. *Marine Fisheries Review*, 73 (4).

**FONTENEAU A., SOUBRIER P., 1995**

« Interactions between tuna fisheries: a global review with specific examples from the Atlantic Ocean ». In Shomura R. S., Majkowski J., Harman R. F. (eds.) : *Status of interaction of Pacific tuna fisheries in 1995. Proceedings of the second FAP expert consultation on interactions of Pacific Ocean tuna fisheries.* *Fao fisheries technical paper*, 365 : 84-123.

**GONZÁLEZ J., TARICHE, O., 2009**

*Um olhar sobre a biodiversidade marinha e bases para a sua gestão sustentável. Potenciais recursos pesqueiros de profundidades de Cabo Verde/Una mirada sobre la biodiversidad marinha y bases para su gestión sostenible. Recursos pesqueiros potenciales de Las Palmas de Gran Canaria.* Presidencia del Gobierno de Canarias/Fundación Universitaria de Las Palmas.

**KACZYN-SKI V. M., FLUHARTY D. M., 2002**

European policies in West Africa: who benefits from fisheries agreements? *Marine Policy*, 26 : 75-93.

**INDP, 2011**

*Resumo da Avaliação dos recursos haliêuticos de Cabo Verde 2011.* Mindelo, Direcção de investigação Haliêutica. Instituto Nacional de Desenvolvimento das Pesca.

**INDP, 2012**

*Relatório de Principais Resultados do Censo Geral da Frota de Pesca Artesanal e Industrial/Semi-Industrial ANO de 2011.* Mindelo, Divisão de Estatísticas, Instituto Nacional de Desenvolvimento das Pescas, INDP.

**INDP, 2018**

*Estatísticas anuais da pesca não publicadas.* Mindelo, Instituto Nacional de Desenvolvimento das Pescas.

**INDP, 2019**

*Diagnóstico Pesca Artesanal São Vicente* (documento não publicado). Mindelo, Instituto Nacional de Desenvolvimento das Pescas.

**INE, 2010**

*Relatório anual do instituto nacional de estatística*. <http://www.ine.cv>

**LAN K. W., EVANS K., LEE M. A., 2013**

Effects of climate variability on the distribution and fishing conditions of yellowfin tuna (*Thunnus albacares*) in the western Indian Ocean. *Climatic Change*, 119 (1) : 63-77.

**LE MANACH F., CHABOUD C., COPELAND D., CURY P., GASCUEL D., KLEISNER K. M., STANDING A., SUMAILA U. R., ZELLER D., PAULY D., 2013**

European Union's public fishing access agreements in developing countries. *PLoS One*, 8 (11) : e79899.

**SILVA H. D. M., 2009**

*Pesca Artesanal em Cabo Verde–Arte de pesca linha-de-mão*. Universidade de Aveiro, Departamento de Biologia.

**UNION EUROPÉENNE, 2017**

*Les accords de partenariat de l'UE dans le domaine de la pêche durable (APPD). Un instrument transparent, cohérent et mutuellement bénéfique qui améliore la gouvernance de la pêche afin d'assurer la durabilité de l'exploitation, de l'approvisionnement en poisson et du développement du secteur de la pêche dans les pays tiers avec lesquels l'UE a conclu des APPD*. Bruxelles, Commission européenne, Direction générale des affaires maritimes et de la pêche, 12 p.

**NOTES**

1. La République du Cap-Vert a changé son nom officiel dans toutes les langues en République du Cabo Verde le 24 octobre 2013 dans une demande soumise au Secrétaire général par le représentant permanent du pays auprès des Nations unies. Conformément à cette demande, il ne sera fait mention dans cette publication qu'au Cabo Verde. Afin de respecter les titres des œuvres préalablement parues, les références ou sources imprimées mentionnant dans leur titre « Cap-Vert » (en français) ou « Cape Verde » (en anglais) n'ont pas été modifiées.

2. Décret législatif 2/2020 du 19 mars 2020.

**AUTEURS****PÉRICLÈS SILVA**

Écologue marin, Imar, Cabo Verde.

**IVANICE MONTEIRO**

Écologue marin, Institut de la mer (Imar), Cabo Verde.

**VITO RAMOS**

Écologue marin, Imar, Cabo Verde.

**MARIE BONNIN**

Juriste en droit de l'environnement, Lemar, IRD, France.

Sous la direction de  
Marie Bonnin  
Sophie Lanco Bertrand

# Planification spatiale marine en Atlantique tropical

D'une tour de Babel  
à l'organisation d'une intelligence collective



  
Editions